

# Plan de Parc

Charte 2010-2022

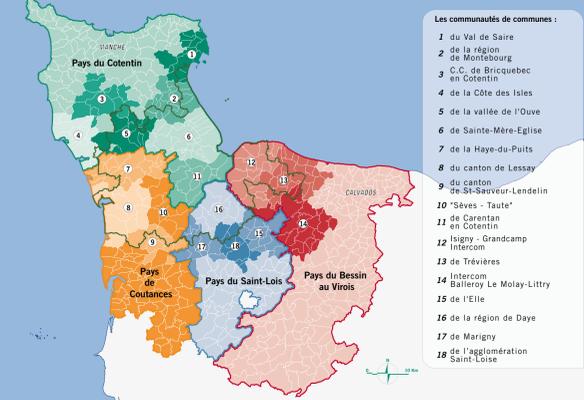
Décret du 17 février 2010

ÉDITION MAI 2010

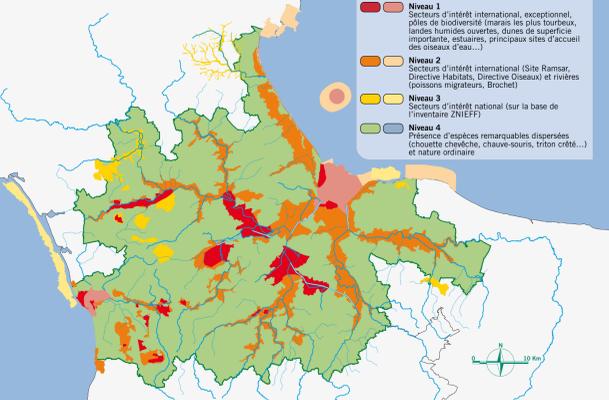
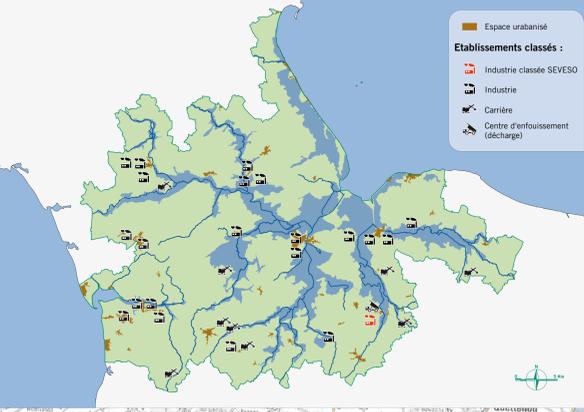


www.parc-cotentin-bessin.fr

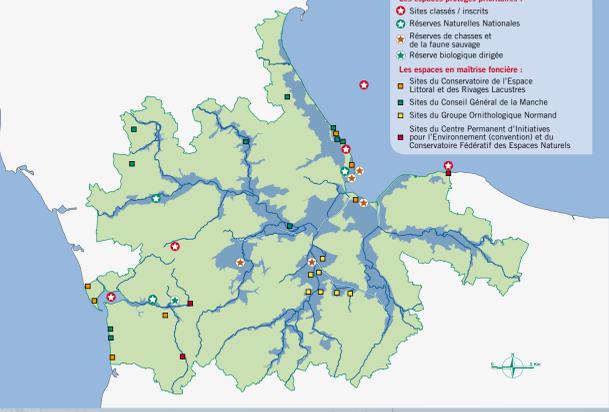
UNE AUTRE VIE S'INVENTE ICI



Les Installations Classées Pour la Protection de l'Environnement (hors exploitations agricoles)



Les espaces protégés



## Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin

**Siège administratif**  
 17 rue de Cartiepe - 50500 LES VEYS  
 Tél. 02 33 71 61 90 - Fax. 02 33 71 61 91  
 info@parc-cotentin-bessin.fr

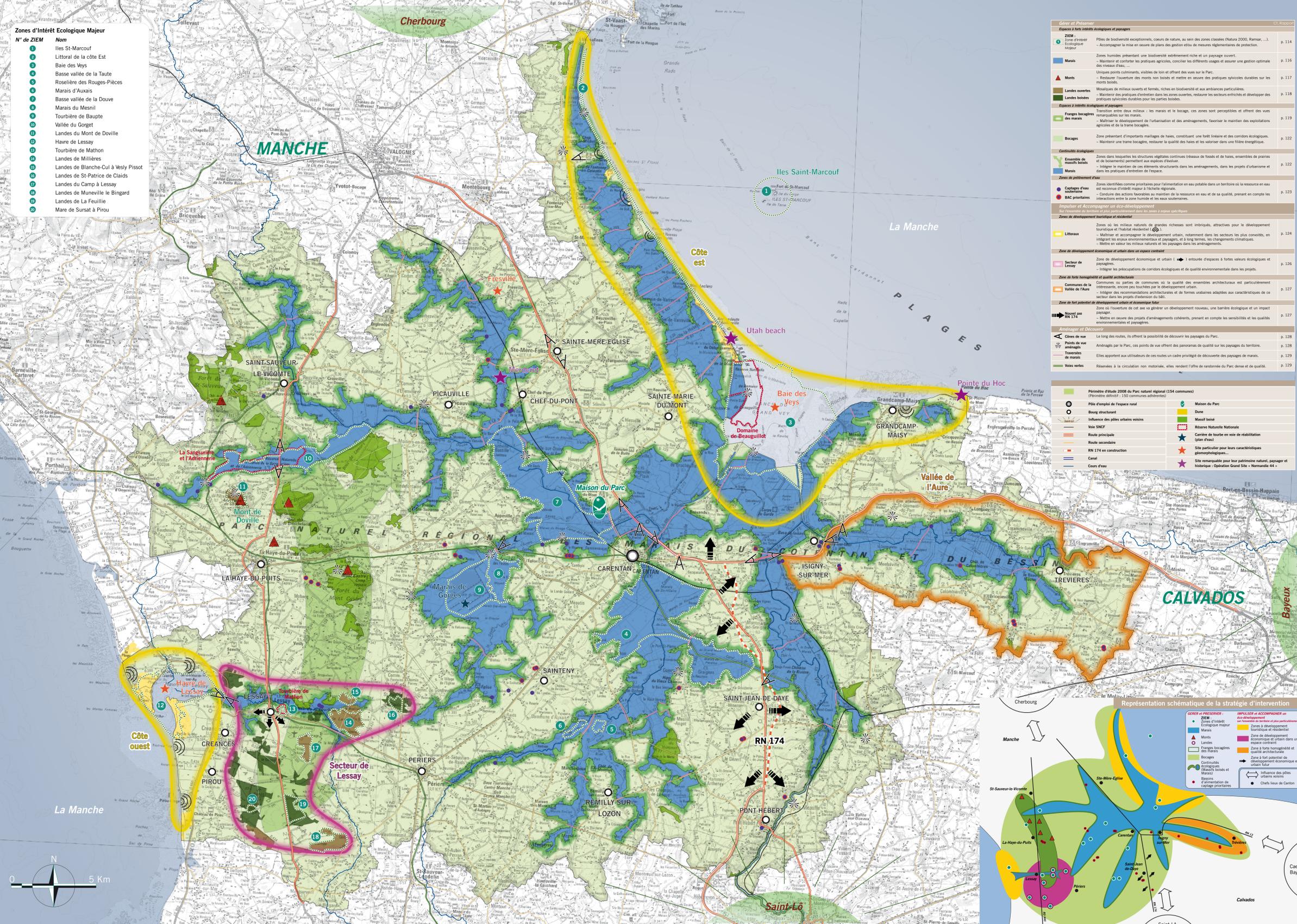
**Maison du Parc**  
 3 village Ponts d'Ouve  
 50500 SAINT-CÔME-DU-MONT  
 Tél. 02 33 71 65 30 - Fax. 02 33 71 65 31  
 accueil@parc-cotentin-bessin.fr

www.parc-cotentin-bessin.fr

© IGN des Marais du Cotentin et du Bessin. Dépôt légal à parution : mai 2010 - Tirage : 500 ex.  
 Autorisation de reproduction n° 4307047  
 Copie et reproduction interdites.  
 Sources : Pnr des Marais du Cotentin et du Bessin - Cartes issues des fichiers © BD topo © IGN Paris - Fond IGN Scan 100 000°  
 Crédit photo : © Thierry Houyel, Thierry Sain, Guillaume Hédoquin (Pnr des Marais du Cotentin et du Bessin).  
 Imprimé sur du papier PEFC avec des encres végétales par Corlet Imprimeur - Condé-Sur-Noireau.



- Zones d'Intérêt Ecologique Majeur**
- N° de ZIEM
- 1 Iles St-Marcouf
  - 2 Littoral de la côte Est
  - 3 Baie des Veyes
  - 4 Basse vallée de la Taute
  - 5 Roselière des Rouges-Pièces
  - 6 Marais d'Auxais
  - 7 Basse vallée de la Douve
  - 8 Marais du Mesnil
  - 9 Tourbière de Baupite
  - 10 Vallée du Gorget
  - 11 Landes du Mont de Doville
  - 12 Havre de Lessay
  - 13 Tourbière de Mathon
  - 14 Landes de Millières
  - 15 Landes de Blanche-Cul à Vesly Pissot
  - 16 Landes de St-Patrice de Claias
  - 17 Landes du Camp à Lessay
  - 18 Landes de Muneville le Bingard
  - 19 Landes de La Feuillie
  - 20 Mare de Sursat à Pirou



Genre et Préférence	Objectif	Cl. Rapport
<b>Zone d'intérêt écologique et paysager</b>		
<b>ZIEM</b>	Pôles de biodiversité exceptionnels, circuits de nature, au sein des zones classées (Nature 2000, Ramsar, ...)	p. 114
<b>Marais</b>	Accompagner la mise en oeuvre de plans de gestion et de mesures agrobiologiques de protection.	p. 116
<b>Monts</b>	Maintenir et conforter les pratiques agricoles, concilier les différents usages et assurer une gestion optimale des milieux boisés.	p. 117
<b>Landes ouvertes</b>	Maintenir des pratiques d'entretien dans les zones ouvertes, restaurer les secteurs enrichis et développer des pratiques agricoles durables sur les monts boisés.	p. 118
<b>Landes boisées</b>	Maintenir des pratiques d'entretien dans les zones boisées, restaurer les secteurs enrichis et développer des pratiques agricoles durables sur les monts boisés.	p. 118
<b>Franges bocagères des marais</b>	Transition entre deux milieux : les marais et le bocage, ces zones sont perceptibles et offrent des vues remarquables sur les marais.	p. 119
<b>Bocages</b>	Zone présentant d'importants maillages de haies, constituant une belle trame et des corridors écologiques.	p. 122
<b>Continuité écologique</b>	Zones dans lesquelles les structures végétales continues (haies de fossés et de haies, ensembles de prairies et de bosquets) permettent aux espèces d'éclore.	p. 122
<b>Ensemble de marais boisés</b>	Intégrer le maintien de ces éléments structuraux dans les aménagements, dans les projets d'urbanisme et dans les pratiques d'entretien de l'espace.	p. 122
<b>Zones de développement rural</b>	Zones identifiées comme prioritaires pour l'alimentation en eau potable dans un territoire où la ressource en eau est rare ou de qualité médiocre.	p. 123
<b>Castors d'eau continentale</b>	Condiçons d'actions favorables au maintien de la ressource en eau et de sa qualité, prenant en compte les interactions entre la zone humide et les eaux souterraines.	p. 123
<b>BAC prioritaires</b>	Impulser et accompagner un éco-développement sur l'ensemble du territoire et dans les zones à enjeux particuliers.	p. 123
<b>Zones de développement économique et résidentiel</b>		
<b>Littoral</b>	Zones où les milieux naturels de grande richesse sont entrecoupés, attractives pour le développement touristique et résidentiel.	p. 124
<b>Secteur de Lessay</b>	Mettre en oeuvre des projets d'aménagement cohérents, prenant en compte les sensibilités et les qualités environnementales et paysagères.	p. 126
<b>Zone de forte densité et qualité architecturale</b>	Communes ou parties de communes où la qualité des ensembles architecturaux est particulièrement intéressante, encore peu touchées par le développement urbain.	p. 127
<b>Vallée de l'Aure</b>	Intégrer des recommandations architecturales et de formes urbaines adaptées aux caractéristiques de ce secteur dans les projets d'entretien du bâti.	p. 127
<b>Zone de fort potentiel de développement urbain et économique</b>	Zones où l'ouverture de cet axe va générer un développement nouveau, une banlieue écologique et un impact paysager.	p. 127
<b>Bois de l'Elle</b>	Mettre en oeuvre des projets d'aménagement cohérents, prenant en compte les sensibilités et les qualités environnementales et paysagères.	p. 127
<b>Classe de vue</b>	La ligne des routes, si elle offre la possibilité de découvrir les paysages du Parc.	p. 128
<b>Points de vue aménagés</b>	Aménagements par le Parc, ces points de vue offrent des panoramas de qualité sur les paysages du territoire.	p. 128
<b>Traversées de marais</b>	Elles apportent aux utilisateurs de ces routes un cadre privatif de découverte des paysages de marais.	p. 129
<b>Vies sauvages</b>	Réserver à la circulation non motorisée, elles rendent l'offre de randonnée du Parc dense et de qualité.	p. 129

- Périmètre étudié 2008 du Parc naturel régional (154 communes)
- Pôles d'intérêt de l'espace rural
- Bourg structurant
- Voie SNCF
- Road principale
- Road secondaire
- RN 174 en construction
- Canal
- Cours d'eau
- Maison du Parc
- Dune
- Marais boisé
- Réserves Naturelles Nationales
- Carrière de trémie en voie de réhabilitation
- Site patrimonial pour leurs caractéristiques géomorphologiques...
- Site remarquable pour leur patrimoine naturel, paysager et historique (Capitain Grand Site - Normandie...)

